COMMUNIQUÉ – Elections dans l'intérim

Dans un contexte économique difficile, les élections pour élire les représentants des salariés de plusieurs enseignes du travail temporaire sont organisées. ***FO*** peut encore accueillir des candidats sur certains périmètres. ***FO*** entend participer à l'amélioration de la participation à ces élections en mettant en lumières les enjeux forts pour les salariés intérimaires et permanents.

Les intérimaires sont appelés à faire entendre leur voix !

FO Intérim alerte aujourd'hui sur la situation alarmante du marché du travail en France. Une baisse significative et continue de l'activité économique fait craindre des répercussions lourdes pour les intérimaires, qui sont déjà les premiers à souffrir des périodes d'incertitude et d'instabilité.

Dans un contexte de contraction économique (-7 % du volume d'emploi sur un an), les entreprises réduisent leur recours aux contrats intérimaires, considérés comme des variables d'ajustement. Ce sont des milliers d'intérimaires qui se trouvent aujourd'hui privés d'emploi.

Des élections professionnelles à faible participation dans les grandes entreprises du secteur.

Dans ce climat d'incertitude, ***FO*** Intérim tient à souligner l'importance cruciale des élections professionnelles à venir au sein des grands groupes de travail temporaire, tels que RANDSTAD, MANPOWER, CRIT, et ADECCO. Ces élections, bien que fondamentales pour la défense des droits des salariés, se heurtent à une participation historiquement faible, avec en moyenne seulement 2 % des électeurs exprimant leur voix, et un taux encore plus bas, de 0,75 %, dans le collège ouvrier.

L'enjeu : donner une voix aux intérimaires

FO Intérim appelle les intérimaires à prendre conscience de l'importance de ces élections pour faire valoir leurs droits dans un contexte de plus en plus difficile. Sans une représentation forte, les conditions de travail et les droits des salariés intérimaires risquent de continuer à se dégrader. Nous appelons donc tous les intérimaires à se mobiliser massivement lors de ces échéances électorales pour faire entendre leur voix et exiger un respect accru de leurs droits et une meilleure prise en compte de leur situation.

Les élections professionnelles sont un moment clé dans la vie syndicale. Elles déterminent la représentativité de nos organisations et, par conséquent, notre capacité à défendre efficacement les droits des salariés. Dans le secteur de l'intérim, cette réalité est encore plus prononcée. Les travailleurs intérimaires sont souvent confrontés à des conditions de travail précaires, à une absence de stabilité, et à un manque de reconnaissance. C'est précisément pour cette raison que leur voix doit être entendue, et que nous devons nous mobiliser pour les inciter à voter.

FO Intérim, toujours à vos côtés et présent sur le terrain

FO Intérim continuera à se battre pour la défense des droits des travailleurs intérimaires, en revendiquant des mesures concrètes pour améliorer leur situation, notamment en termes de sécurité de l'emploi, de protection sociale et de respect des conditions de travail. Il est essentiel que ces salariés, trop souvent relégués à la marge, puissent bénéficier des mêmes droits que les autres travailleurs.

FO Intérim accompagne également ses adhérents dans ces moments difficiles, par exemple en les aidant à contester leur rupture de contrat (notamment pour les intérimaires en CDI), ou en leur ouvrant l'accès aux dispositifs de branche sur l'action sociale.

Paris, le 1er octobre 2024

Contacts : Nicolas FAINTRENIE - Secrétaire fédéral - nfaintrenie@fecfo.fr
Mathieu MARECHAL - FO Intérim - 06 59 11 60 27

Page de branche